

**BANQUE PALATINE**

**EMAIL : BO.SALLEDESMARCHES@PALATINE.FR**

**PARIS, le 18 novembre 2025**

Identifiant Client :

UTI :

**CONFIRMATION D'UNE OPERATION DE CHANGE A TERME**

Nous vous confirmons ci-après (la « Confirmation ») les termes d'une opération de Change (la « Transaction ») régie par la Convention-Cadre FBF relative aux opérations de marché à terme, ou selon le cas, la Convention-Cadre FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme (la « Convention »), et les dispositions de l'Additif Technique « Change ».

En cas de contradictions entre les stipulations de la présente Confirmation et celles de la Convention, les stipulations de la Confirmation prévaudront conformément à l'Article 4.3 de la Convention.

Date de signature de la Convention-Cadre FBF 2013: 09 février 2022

Référence de la Transaction	:	0000637802
LEI de BANQUE PALATINE	:	EJ3P8B7HPQFKAH6YME79
Date d'échéance du LEI de BANQUE PALATINE	:	05 mai 2026
LEI de	:	
Date d'échéance du LEI de	:	03 juin 2026
Date de Négociation	:	18 novembre 2025
Date de Règlement	:	27 mars 2028
achète à terme	:	3 265 731,93 EUR
vend à terme	:	3 913 000,00 USD
Cours Comptant	:	1,15860000 EUR/USD
Report-Déport	:	396,00 points de terme
Cours à Terme	:	1,19820000 EUR/USD

**Instructions de règlement**

**Paiement à BANQUE PALATINE en USD**

Compte ouvert auprès de	:	BANQUE PALATINE (BSPFFRPPXXX)
En faveur de	:	
Par débit de votre Compte N°	:	12304493802

**Paiement à --- en EUR**

Compte ouvert auprès de	:	BANQUE PALATINE (BSPFFRPPXXX)
En faveur de	:	---
Par crédit de votre Compte N°	:	12304499001

**Déclarations :**

Toute opération de marché sur instrument financier à terme comporte des risques, du fait notamment des variations de taux d'intérêts, des parités de change, des cours des actions, des marchandises, des denrées ou des indices boursiers.

Au regard de ces risques, chaque Partie déclare et atteste qu'elle dispose de l'expérience et de la connaissance nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à la présente transaction.

Chaque Partie déclare et atteste avoir identifié ses besoins à l'égard de la présente transaction par rapport à son activité, son bilan et son compte d'exploitation et avoir procédé à sa propre analyse des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'opération et ne s'en être pas remise pour cela à l'autre Partie.

BANQUE PALATINE intervient comme partie à la présente opération, et non comme conseil. BANQUE PALATINE ne saurait être tenu responsable des conséquences financières de l'intervention de l'autre Partie sur les instruments financiers.

Chaque Partie déclare et atteste conclure cette opération en son nom propre et non en qualité de mandataire.

Toute projection, commentaire ou indication qui seraient fournis par l'une des Parties relativement aux coûts, taux de rendements, évolutions probables de cours seront purement indicatifs et ne sauraient constituer une évaluation ou une garantie; chacune des Parties reconnaît que de telles informations peuvent être affectées par l'évolution des marchés ou de certaines hypothèses sur lesquelles elles sont fondées; elles seront remises à titre d'élément comparatif et ne sauraient se substituer à la propre analyse de l'autre Partie.

Vous avez signé avec BANQUE PALATINE, une convention cadre FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme et ses annexes. Celle-ci régit toutes les opérations conclues entre vous et BANQUE PALATINE. Pour ce qui concerne toute Confirmation qui serait envoyée par BANQUE PALATINE, à défaut de notification de votre désaccord dans le délai prévu à l'article 12 du Chapitre VIII du Règlement Délégué ( No 149 2013 publié le 23 février 2013 dans le Journal Officiel de l'Union Européenne), vous serez réputé avoir consenti aux termes de la présente Confirmation à cette date. Afin de remplir notre obligation de déclaration auprès du référentiel central au titre de la réglementation EMIR, vous avez rempli un formulaire EMIR lors de votre entrée en relation avec BANQUE PALATINE, concernant notamment votre LEI, le dépassement ou non d'un seuil de compensation, le recours éventuel à un courtier et son LEI, le bénéficiaire effectif de l'opération, votre capacité et le lien direct avec votre activité commerciale. Vous reconnaissez que ces informations sont exactes et applicables à cette Transaction. Si vous souhaitez modifier ou mettre à jour ces données, nous vous invitons à vous rapprocher de BANQUE PALATINE.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

BANQUE PALATINE



JJ.FAVRE

S.BELSON

N.GUTNER